

1. Record Nr.	UNINA9910637690203321
Autore	Aoki Hiroya
Titolo	L'entreprise et l'intelligence artificielle - Les réponses du droit // Alexandra Mendoza-Caminade
Pubbl/distr/stampa	Université Toulouse 1 Capitole, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2022 [Place of publication not identified] : , : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, , 2022
ISBN	2-37928-115-7
Descrizione fisica	1 online resource (577 p.)
Altri autori (Persone)	BentaïebKamilia BeretSarah BettoniLucas ChaiehloudjWalid ChassangGauthier ChebchoubSarah CunhaDiogo Costa Dejean-OzanneChristophe DeltornJean-Marc DesbaratsIsabelle DuguetAnne-Marie DussartVincent EmmertFrank GelinRodolphe GuéganGuillaume HuffmanMax HureauxJeremy JambortSébastien LarouerMarion LarrieuJacques LemercierKarine MangematinCéline Mendoza-CaminadeAlexandra MeneceurYannick NagatsukaMakoto PoujadeHélène RakotovahinyMarie Schmidt-KessenMaria Jose SerafinAnthéa SkrebersAnne-Sarah SugisakiHiroshi TeresiLaurent YoshidaEtsuko

Disciplina	006.3
Soggetti	Law responsabilité risque contrat protection
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Désormais omniprésente dans la vie des entreprises, l'Intelligence artificielle suscite de nombreux questionnements auxquels le Droit devra apporter des réponses qu'il s'agisse de l'organisation elle-même de la structure ou plus largement de son activité. Le colloque organisé à Toulouse les 4 et 5 novembre 2021 avait pour objet de procéder à la restitution de travaux rédigés dans le cadre de la parution de cet ouvrage : lors des deux journées du colloque, un panorama a été dressé dans divers champs juridiques des questions générées par l'IA et des solutions envisageables. Cette restitution a été l'occasion d'échanger sur les perspectives possibles et souhaitables. La direction scientifique de la conférence était assurée par le professeur Alexandra Mendoza-Caminade (Directrice équipe EPITOUUL-CDA, Directrice du Master Droit de la Propriété Intellectuelle, Université Toulouse 1 Capitole). Le colloque était co-organisé par l'Axe Epitouul de l'Institut Fédératif de Recherche en Droit, le Centre de Droit des Affaires et la Faculté de Droit et Science Politique dans le cadre de Partenariat Hubert Curien (PHC SAKURA).